

LES SERVICES

Météo
Bourse
Jeux-Concours
Programme télé

ACTUALITÉ

Société

RSS

AFP - Publié le 27/05/2013 à 13:15

Cercle Concorde: Paul Lantieri placé en détention six ans après les faits



À la une du Point.fr



Les manifestants turcs continuent à défier le gouvernement

Le gouvernement dévoile sa politique familiale

Ile-de-France : le trafic RATP perturbé

À ne pas manquer

Alexandra Fusai : "Le tennis féminin fait moins rêver"

Israël, la ségrégation au quotidien ?

Par **Danièle Kriegel**

Monseigneur di Falco : "L'écologie ne daterait que d'aujourd'hui ?"

Par **Monseigneur Di Falco**



Après plusieurs mois d'enquête

policière et des rivalités musclées au sein du Cercle, l'établissement fut fermé en novembre 2007 et de nombreuses personnes arrêtées, sauf Lantieri qui prit le large

Paul Lantieri, le principal prévenu du procès du cercle de jeux parisien Concorde qui s'est ouvert lundi à Marseille, en fuite depuis 2007, s'est présenté devant le tribunal correctionnel qui l'a placé en détention pour le juger dans cette affaire de lutte entre clans corses.

Costume gris, chemise blanche, l'allure décontractée, cet homme qui avoisine les deux mètres est arrivé au palais de justice accompagné de l'un de ses avocats - Emmanuel Daoud qui avait annoncé sa venue samedi - saluant du regard certains, en embrassant d'autres, avant de prendre place dans une salle bondée.

Interpellé par les policiers à une suspension d'audience, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré en 2010, il a été placé en détention par le tribunal qui a voulu s'assurer de l'avoir sous la main jusqu'à son délibéré, conformément aux réquisitions du parquet. Il sera le seul des 20 prévenus à comparaître dans le box.

Lui et ses avocats ont tenté, en vain, de convaincre qu'il ne ferait plus défaut à la justice après presque six ans de cavale.

"Si je suis rentré aujourd'hui, c'est pour vous rendre des comptes, vous expliquer ce qui s'est passé exactement au Cercle Concorde. Je n'ai nullement envie de repartir, n'ayez aucune crainte. Ce n'est pas facile de vivre comme un fugitif", a dit M. Lantieri à la barre.

"Il a changé, ce n'est plus le même homme", a souligné un autre de ses avocats, Michel Pezet, évoquant une compagne rencontrée lors de ses années de fuite et présente dans la salle, qui l'aurait transformé. S'il est parti, c'est parce qu'il craignait pour sa vie, "mais le risque physique n'existe plus pour lui", a ajouté le conseil.

Devant la presse, M. Lantieri, 50 ans, divorcé et sans enfant, a dit s'être caché pendant un temps - dans des conditions encore inconnues - puis avoir voulu s'expliquer sur une affaire dans laquelle "le blanchiment et le grand banditisme n'existent pas".

Ce natif de Bastia avait échappé à un coup de filet de la police - dont il avait manifestement été prévenu - en novembre 2007 quand le Cercle Concorde, qu'il co-dirigeait, avait été fermé sur fond de malversations et de luttes intestines entre ses investisseurs financiers officiels et officieux. Il ne s'est jamais manifesté durant l'instruction, sauf par un courrier adressé fin 2011 dans lequel sa défense réclamait un non-lieu.

Il comparaît aujourd'hui pour abus de confiance et de biens sociaux, association de malfaiteurs, blanchiment en bande organisée, corruption et extorsion d'engagement, et diverses infractions à la législation sur les jeux. Jugé aux côtés d'anciens salariés du Cercle, de membres présumés du milieu corso-marseillais, d'un banquier suisse et de l'ex-gendarme Paul Barril, absent, Lantieri encourt 10 ans de prison.

Cet ancien gérant d'une discothèque à Bonifacio (Corse-du-Sud), qui explosa en 2000, puis d'une brasserie très courue à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), a été dans le collimateur de la justice depuis la fin des années 1990, ce qui lui valut deux condamnations pour fraude fiscale et banqueroute.

L'affaire du Cercle Concorde démarre en 2006, quand la police découvre que Lantieri est impliqué dans les suites d'un triple assassinat dans un bar de Marseille: il a aidé l'un de ses auteurs, corse comme lui, à soigner une blessure.

A l'époque, Lantieri investit beaucoup d'argent dans un restaurant attenant au Cercle Concorde à Paris, "Le Rich", avec un banquier suisse, François Rouge. Fermé en 1988 sur les Champs-Élysées,

l'établissement de jeux avait été relancé rue Cadet par des proches de Lantieri associés à Edmond Raffali, son ancien patron.

En janvier 2007, deux mois après l'inauguration du Cercle, très mondaine, Lantieri est arrêté dans l'affaire de la tuerie marseillaise. Il est relâché mais des investigations révèlent que le Concorde, que ses statuts associatifs vouent sur le papier à "promouvoir l'idéal républicain", servirait à blanchir de l'argent illicite.

A l'automne 2007, l'établissement est fermé et de nombreuses personnes arrêtées, sauf Lantieri qui prend le large... pour ne réapparaître que cinq ans et demi plus tard.



NEWSLETTER

OK

SOCIÉTÉ

RSS Société

EXCLUSIF. Quand l'armée abandonne ses fils...

Marisol Touraine veut interdire la cigarette électronique dans les lieux publics

Pluie et inondation : cinq départements en vigilance orange

Vente de la cave de l'Élysée : ça commence fort

[Tous les articles - Société](#)



MINI Brick Lane.

Édition limitée suréquipée, à partir de 15 790€.



Finie la galère de nounou

Kinougarde : la solution 100% bien-être pour la garde de vos enfants



Revenus > 2 500€/mois ?

NOUVEAU : Moins de 55 ans? Avec la Loi Duflot, réduisez vos impôts en 2013 !

Publicité Ligatus

